MOTION PATRIOTIQUE

POUR faire bien sûrement fleurir le Commerce en France.

Par un DÉPUTÉ *aux* ÉTATS-GÉNÉRAUX.

MES CONCITOYENS,

JE viens de lire l'ouvrage intitulé : *États-Généraux de l'an mille neuf quatre-vingt-dix-neuf*, par un de nos Représentans à l'Assemblée Nationale. Parmi les vues excellentes qui se trouvent dans cet écrit, j'ai été frappé de celle que l'Auteur-Député développe, page 33 de son Ouvrage. Il dit qu'en 1999, le nom de marchandises étrangères n'est plus un titre pour leur obtenir la préférence sur celle du Royaume ; qu'il existe une Société qui a fait le vœu Patriotique de ne faire usage que des Marchandises d'industrie et de fabrique Française.

POURQUOI, MESSIEURS, ne réaliserions-nous pas les vues de l'estimable Auteur de cet ouvrage ? Pour quelle raison ne cesserions-nous pas enfin d'être les tributaires de l'industrie Anglaise ? Les

marchandises Françaises ſont belles, de meilleure qualité et à meilleur compte que les marchandises étrangères. Les manufactures Françaises peuvent d'ailleurs, avec un peu d'encouragement, ſatisfaire dans tous les genres le goût des consommateurs, eussent-ils une fortune immense ; pourquoi ne nous bornerions-nous pas à leur usage ?

JE propose donc à mes Concitoyens de former une *ſocieté d'Amis des Manufactures Françaises*, qui promettroit ſolemnellement de renoncer (autant qu'il ſeroit possible) à l'usage des marchandises étrangères. La nouvelle Société enverroit une Députation aux États-Généraux pour leur faire part du projet mis au jour par un de leurs Membres. Cette nouvelle preuve du patriotisme des Citoyens de Paris, ne pourroit manquer d'être vivement applaudie par l'Assemblée Nationale, qui alors ſeroit ſuppliée de prendre la nouvelle Société ſous ſa protection.

LA liste des *Amis des Manufactures Françaises* ſeroit imprimée et rendue publique dans tout le Royaume, pour propager une comp-

toirie d'une utilité incontestable pour l'encouragement du commerce Français.

La motion acceptée, les adhérans feront enregistrer leurs noms au Palais Royal, dans les cafés de Foix et du Caveau, qui, dans ce moment-ci, peuvent être considérés comme des *Clubs* patriotiques où les Citoyens de toutes les classes fe rassemblent journellement et fraternellement. Les Maîtres de ces cafés font trop bons Citoyens pour ne pas fe faire un plaisir de recevoir les noms des fignataires.

Je fuis avec le plus parfait dévouement, à la Patrie et à Vous,

Mes Concitoyens,

M.... Citoyen de Paris,
Editeur de la Motion.